

## La Maison de santé : solution pour le territoire

Le Castelrenaudais se trouve confronté, comme beaucoup de secteurs ruraux, à la diminution du nombre de professionnels de santé.

**M**algré ses six lignes téléphoniques, le standard de notre cabinet médical est saturé tous les matins. Les gens ne sont pas contents : ils doivent souvent attendre le lendemain pour obtenir un rendez-vous. Pour Benoît Chamboredon, médecin généraliste installé en groupe à Château-Renault, le décalage entre l'offre et la demande de soins se creuse dangereusement.

### Regroupement et diversité pour attirer les jeunes médecins

Avec une population croissante et vieillissante, l'accès aux soins de proximité est un enjeu important sur le Castelrenaudais. Mais la démographie médicale ne va pas dans le même sens : « Nous ne sommes pas nombreux et il devient très difficile de recruter », explique



Philippe Duval, Benoît Chamboredon et Claire Thenault : deux médecins et une infirmière particulièrement investis dans le projet de Maison de santé pluridisciplinaire.

le médecin. Forts de ce constat, quelques professionnels se sont emparés de la question. Inspirée de l'expérience d'Avoine, l'idée d'une Maison de santé est lancée. Les professionnels souhaitant intégrer ce futur établissement se sont regroupés en association loi 1901 : le Groupe médical pluri-

disciplinaire du Castelrenaudais (GMPC) est né.

« Nous avons contacté tous les professionnels du canton. Fin 2010, nous avons organisé une réunion publique pour expliquer l'intérêt d'une Maison de santé. La pluridisciplinarité permet un meilleur transfert des informations et un accès aux

soins facilité pour les patients. « L'objectif est également de développer l'accueil d'internes et d'attirer de jeunes médecins en leur mettant à disposition des locaux adaptés à un loyer accessible », souligne Philippe Duval, l'un des médecins du GMPC.

Depuis, plusieurs professionnels se sont ralliés au projet : six généralistes, trois infirmières, une pneumo-pédiatre, une diététicienne et les services d'hospitalisation et de soins à domicile (HAD 37 - Assad).

L'ARS (Agence régionale de santé) soutient l'initiative et des subventions sont mobilisables. Reste à trouver le porteur public du projet. Une rencontre entre la communauté de communes et le GMPC est prévue début juillet.

Groupe médical pluridisciplinaire du Castelrenaudais. Contact : Benoît Chamboredon tél. 02.47.29.55.72 et gmpcastelrenaudais@gmail.com

corres.NR  
Nathalie Simonet-Picard

### le chiffre

# 71

C'est la densité en nombre de généralistes pour 100.000 habitants sur le bassin de vie (\*) de Château-Renault (contre 102 en Indre-et-Loire).

Le secteur compte dix médecins généralistes et deux omnipraticiens (dont 25 % ont plus de 55 ans). Il y a six chirurgiens-dentistes (dont 67 % ont plus de 55 ans), soit une densité de 36 pour 100.000 hab. contre 49 dans le département ; quatre pharmaciens (et quatre officines) ; dix infirmiers, densité de 36 pour 100.000 hab. contre 75 dans le département ; six masseurs-kinésithérapeutes, densité de 36 pour 100.000 hab. contre 79 dans le département. Le bassin de vie de Château-Renault n'est pas situé en zone fragile (zonage pluri-professionnel ARS de mai 2012). Cependant, le nombre de médecins généralistes excédentaires pour basculer en sous-densité est évalué à 0,09.

(\*) Le bassin de vie de Château-Renault comprend 19 communes. (16.809 hab.) dont seize en Indre-et-Loire et trois en Loir-et-Cher (chiffres Agence régionale de santé Centre).

### la phrase

« L'intérêt du projet, c'est la mutualisation des moyens et la mise en réseau des praticiens »

## ... Pour une interaction ville-hôpital

Les bâtiments actuels de l'Ehpad <sup>(1)</sup> (maison de retraite) Anémone-Mimosa seront libres avec la construction en cours du nouvel Ehpad. Ils pourraient alors accueillir la future maison de santé.

Le préprojet réalisé par l'Adac <sup>(2)</sup>, à la demande de la communauté de communes, positionnerait la maison de santé au cœur de l'hôpital de Château-Renault.

Le déménagement de l'Ehpad Anémone-Mimosa libérerait ces

bâtiments fin 2014. « Cette option présente de nombreux avantages. Elle permet de préserver l'hôpital historique, qui vient de fêter ses 100 ans. Le coût de l'aménagement sera moins important que s'il fallait construire de nouveaux locaux », expliquent les membres du GMPC <sup>(3)</sup>.

Ces derniers insistent d'ailleurs sur le montage financier du projet. « La maison de santé sera financée grâce à des subventions nationales, régionales

et départementales. La somme restant à charge sera compensée par les loyers payés par les professionnels de santé.

« Aucune subvention n'est demandée aux communes du canton, ni à la communauté de communes. »

Autre avantage de taille, d'après le GMPC, la proximité des deux établissements qui permettra une collaboration rapprochée entre médecins libéraux et hospitaliers.

La continuité des soins et le partage des informations entre praticiens est au cœur du projet. Pour aller plus loin, un pôle santé pourrait être envisagé. Un réseau de soins serait alors créé entre tous les professionnels du canton.

(1) Ehpad : Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

(2) Adac : Agence départementale d'aide aux collectivités locales.

(3) GMPC : Groupe médical pluridisciplinaire du Castelrenaudais.

Président de la communauté de communes du Castelrenaudais et maire de Château-Renault, Michel Cosnier est aussi président du conseil de surveillance de l'hôpital.

Il parle du projet : « Ce dossier est resté en latence pendant quelques années. En novembre 2012, l'ARS a affiné son étude sur le

Castelrenaudais : la situation s'avère préoccupante et des dispositions doivent être prises.

« Entre-temps, le projet a mûri et pris une dimension plus large. La maison de santé

pluridisciplinaire serait adossée à une maison médicale de garde qui permettrait d'organiser les gardes sur tout le secteur.

« L'installation au sein de l'hôpital permettrait de créer des liens avec les services hospitaliers et de réinventer l'hôpital de proximité. La communauté de communes accompagne le GMPC dans sa réflexion autour du projet.

« Je suis particulièrement vigilant sur un point : il ne s'agit pas de concentrer toute l'offre de soins sur Château-Renault.

L'intérêt du projet, c'est bien la mutualisation des moyens et la mise en réseau des praticiens sur tout le canton. »



Ces locaux actuels pourraient accueillir une maison de santé.

### Demain Votre commune à la loupe Château-Renault

#### Le jardinage, passion ou nécessité ?

À lire dans

la Nouvelle  
République